



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Le lundi 4 juin 2012

## Partenariat EDF /UGPVB pour les économies d'énergie : une aide financière pour les élevages de porcs

**Le partenariat entre EDF, à travers son programme ENBRIN, ENergie BRetagne INnovation (en faveur de la maîtrise de la demande en électricité) et l'UGPVB, Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne, se met en place afin de développer les économies d'énergie électrique en élevages de porcs.**

### Situation actuelle en Bretagne

Parce que les élevages de porcs présentent des pistes intéressantes d'économie d'électricité en Bretagne, industriels et éleveurs travaillent ensemble à la recherche de solutions techniques performantes pour diminuer les consommations d'énergie des bâtiments agricoles et valoriser ses solutions d'économies d'énergie, notamment à travers les Certificats d'économie d'énergie (CEE).

EDF a mis en place le programme Energie Bretagne Innovation (ENBRIN) pour accompagner ses clients bretons vers une diminution des consommations d'électricité. C'est donc naturellement que l'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne s'associe au programme ENBRIN à travers un partenariat qui permet aux éleveurs d'investir dans du matériel performant.

### Les économies d'énergie en élevages de porcs

Dans les élevages de porcs, certains bâtiments doivent être chauffés pour les besoins physiologiques des animaux, notamment les maternités ou les salles de post sevrage. Afin d'économiser l'énergie, remplacer des moyens de chauffage électrique basiques comme les aérothermes ou les radiants par une pompe à chaleur permet de réduire de deux-tiers la consommation d'électricité en puisant les calories dans une source chaude : lisier, laveur d'air, boucle d'eau (géothermie).

En agriculture, réduire le chauffage électrique des bâtiments porcins représente une des pistes intéressantes d'économies, 80% des 4200 élevages de porcs bretons (naisseurs, naisseurs engraisseurs, post-sevreur engraisseurs) étant chauffés à l'électricité.

- La consommation énergétique annuelle liée au chauffage d'une place de maternité est de 728 kWh/place/an. \*
- La consommation énergétique annuelle liée au chauffage d'une place de post sevrage est de 83 kWh/place/an. \*

*\*Source : ADEME-IFIP*

Réduire de deux tiers ces postes de consommations d'énergie est donc une source importante d'économie, à laquelle EDF et les éleveurs de porcs ont souhaité contribuer.

#### Quelques chiffres :

Ainsi un élevage de **200** truies chauffant ses **56** places de maternité et **1000** places de post sevrage par **1** pompe à chaleur peut espérer économiser **94 000** kWh d'électricité par an, soit près de **6 600** euros hors TVA.

### En élevage de porcs, trois équipements sont actuellement reconnus :

- Pompe à chaleur de type eau/eau ou air/eau (certifiées NF PAC ou label EHPA ou Eco-Label européen, installateur certifié QUALIPAC, COP > 3)
- Système de variation électronique de fréquence sur un moteur asynchrone (par exemple sur ventilation centralisée)
- Moto-variateur synchrone à aimants permanents (par exemple sur des fabrications d'aliments à la ferme)
- A venir : échangeur air/air et chaudière biomasse

---

### Concrètement : je suis éleveur de porcs, que dois je faire pour bénéficier de l'aide ?

Si vous avez le projet d'investir dans des équipements à économie d'énergie, il vous faut contacter le « référent CEE » de votre OP (Organisation de Producteurs), qui maîtrise la réalisation des dossiers.

#### Contacts des référents CEE des OP :

**AGRIAL** : Joseph BRARD - 02 99 17 21 60

**AVELTIS** : Louis LE GALL - 02 98 68 37 37

**CEB** : Jean-René JOLIFF - 02 96 44 24 24

**COOPERL ARC ATLANTIQUE** : Pascal PREVOST - 02 96 30 70 00

**ELPOR** : Michel DAVY - 02 96 31 37 87

**GRPPO** : Pascal PAINCHAUD - 02 99 94 30 42

**PORC ARMOR EVOLUTION** : Jean-Pierre MOREAU - 02 99 75 33 02

**PORFIMAD** : Rachel RICHARD - 02 98 26 62 03

**PRESTOR** : Jérémy STEPHAN - 02 98 37 55 55

**SYPROPORCS (SICA)** : William MONGREDIEN - 02 96 30 72 73

**TRISKALIA** : Philippe LE VANNIER - 02 98 25 30 00

### Les enjeux pour EDF :

**ENBRIN** est le programme énergétique d'EDF en Bretagne sur 2010-2015 qui vise à répondre aux attentes du territoire en matière d'énergie électrique.

Par la mise en œuvre de ce programme, EDF vise à :

- Accélérer et accroître la maîtrise de la consommation d'électricité sur tous types d'usages,
- Développer les énergies renouvelables décentralisées et centralisées,
- Optimiser ses outils de production d'électricité existants,
- Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### Les actions de l'UGPVB pour engager la production porcine bretonne dans la bataille énergétique :

#### - Des investissements sur le plan de performance énergétique

Les éleveurs bretons sont déjà engagés sur le terrain des économies d'énergie. Ainsi, par exemple, 193 dossiers ont été engagés en 2010 et 2011 dans le plan de performance énergétique en Bretagne.

#### - Une adhésion massive au dispositif EcoWatt

Début 2012, les Organisations de Producteurs adhérentes à la section porcine de l'UGPVB se sont associées à l'ambition collective des bretons de réduire la consommation énergétique en période de grand froid, afin de préserver la région du black out. Ainsi, 2314 nouveaux EcoW'acteurs, éleveurs de porcs et salariés des coopératives, ont rejoint le réseau EcoWatt.

#### - Une décision collective de toutes les Organisations de Producteurs (OP) pour créer un partenariat avec EDF

Toutes les OP adhérentes de la section porcine de l'UGPVB ont décidé de passer un accord avec EDF pour encourager la mise en place d'équipements à économie d'énergie.

Une procédure conjointe avec EDF a été élaborée pour permettre la valorisation financière des CEE détenus par les éleveurs de porcs, via leur OP et moyennant une contrepartie financière.

#### Le Certificat d'Economie d'Énergie (CEE)

Le dispositif des Certificats d'Economie d'Énergie mis en place par l'état depuis 2006 consiste à donner aux fournisseurs d'énergie des obligations de résultats concernant des économies d'énergie chez leurs clients. Le fournisseur "obligé" est ainsi incité à mettre en place des opérations d'économie d'énergie chez ses clients. Les matériels éligibles aux CEE sont définis dans des fiches standardisées qui permettent de cadrer le dispositif. Ainsi l'installation d'une pompe à chaleur en élevage de porc a été officiellement déclarée éligible aux CEE par le 8ème arrêté en janvier 2012. C'est également le cas, des moteurs performants sur les ventilateurs (variation de fréquence) dans les bâtiments d'élevage. L'incitation financière versée par l'obligé à celui qui investit dans du matériel économe en énergie permet d'en abaisser le temps de retour sur investissement.

Les CEE sont cumulables avec les autres dispositifs d'aides existants (Plan de performance énergétique).

**L'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne (UGPVB)** est un syndicat professionnel qui fédère les organisations de producteurs (OP) de viande porcine, de viande bovine et d'œufs en Bretagne.

L'UGPVB comprend 3 sections : "Bovins", "Œufs" et "Porcs" et regroupe 26 OP soient :

- 11 Organisations de Producteurs de porcs qui représentent 10 000 producteurs et 17,75 millions de porcs commercialisés par an ;
- 6 Organisations de Producteurs de viande bovine qui représentent 14 000 producteurs et 140 000 gros bovins produits par an en Bretagne ;
- 9 Organisations de Producteurs d'œufs (Bretagne, Pays de Loire et Basse Normandie) qui représentent environ 650 producteurs, près de 20 000 000 poules pondeuses et 6 milliards d'œufs produits par an.

EDF : ENBRIN



est le programme d'innovation et de performance développé par EDF en Bretagne pour les années 2010-2015. Il a pour objectif d'accompagner les Bretons vers une meilleure maîtrise des consommations d'énergie en :

- Economisant 30 à 40 MW par an en maîtrisant la demande d'électricité, soit l'équivalent des besoins de 30 à 40 000 foyers, hors chauffage ;
- Produisant 50 à 10 MW grâce aux énergies renouvelables, soit l'équivalent des besoins de 15 à 30 000 foyers, hors chauffage ;
- Assurant 480 MW de production en hyper pointe sur le territoire, soit l'équivalent des besoins d'une ville comme Rennes et son agglomération.
- Evitant l'émission de près de 4 000 tonnes par an de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de 600 vols Paris-New York.

#### Contacts presse :

UGPVB - Emilie Charpentier - 06 85 63 03 41 - [echarpentier@ugpvb.fr](mailto:echarpentier@ugpvb.fr)  
EDF - ENBRIN - Cindy Beaulieu - 06 98 35 36 73 - [cindy-externe.beaulieu@edf.fr](mailto:cindy-externe.beaulieu@edf.fr)